

# REVUE INTERNATIONALE DE CRIMINOLOGIE ET DE POLICE TECHNIQUE

FONDÉE EN 1947

GENÈVE

N° 2 — 1955

## ÉCHOS ET VARIÉTÉS

<i>A travers le monde</i> , par M <sup>e</sup> C. ECKENSTEIN, Avocat au Barreau de Genève . . . . .	1
<i>Salon international de la police</i> . . . . .	29
<i>La littérature policière</i> , par M <sup>es</sup> R. BERGER et M. MAIER, D <sup>rs</sup> en droit, Genève . . . . .	31
<i>Un libraire a lu . . .</i> , par P. RIGONI, Genève . . . . .	35
<i>Films policiers au Festival de Cannes</i> , par F. DARTIGUES, homme de lettres, Cannes . . . . .	39

## PARTIE SCIENTIFIQUE

Le sommaire de la partie scientifique figure à la page 81

## A TRAVERS LE MONDE<sup>1</sup>

par M<sup>e</sup> Christophe ECKENSTEIN

Avocat au Barreau de Genève

### DANS LE MONDE... DU CRIME

#### TRÈS IMPORTANT HOLD-UP AUX U.S.A.

Un matin d'avril, un jeune employé de banque de New-York était accosté par trois individus au moment où il quittait son domicile à Queens, un quartier de New-York. Ces hommes l'obligèrent, revolver au poing, à les conduire avec sa propre voiture à son bureau; il s'agissait d'une filiale de la Bank of the Manhattan Co. Le quatuor attendit devant l'immeuble, sur le trottoir, l'arrivée du gérant, qui fut invité à se tenir tranquille sous la menace d'une mitrailleuse petit format.

A 8 h. et 52 minutes, s'étant assuré que tout le monde était bien au travail, le groupe entra dans la banque. Les bandits enfermèrent tout le personnel, composé de onze personnes, dans un coffre-fort mesurant 180 cm. sur 150 cm., et dans les huit minutes qui précédèrent l'ouver-

ture des guichets, dérobèrent la somme de 305.243 dollars en billets, réalisant ainsi le record des « bank-robberies » aux Etats-Unis.

Les bandits avaient soigneusement préparé leur coup. Pendant l'opération, l'un d'eux disait notamment: « Nous avons surveillé cette boîte pendant six mois. » Ils connaissaient les noms et les visages de tous les employés de la banque. Ils savaient aussi que, ce jour-là, les coffres contiendraient 200.000 dollars de plus, en vue des paiements des salaires. Notons que cette banque possède trente-cinq succursales dans ce même quartier de Queens, dont trois avaient déjà fait l'objet de hold-up. Malgré cela, et jusqu'à cette dernière attaque, aucune filiale n'avait cru devoir engager de gardiens armés, ni installer un réseau d'alarme automatique.

Le chef du F.B.I., M. Edgar Hoover, adressait récemment l'avertissement suivant aux banquiers: « Les banques présentent un attrait presque irrésistible pour cet élément de la société qui cherche à se procurer de l'argent sans le gagner. » Il insistait en vue d'obtenir que les banques

<sup>1</sup> Cette rubrique comporte des textes originaux et des extraits de la grande presse.

**LA VÉRITÉ  
SE SITUE DANS**

**LE JUSTE MILIEU**

*vos moyens*

*vos besoins*

**CAPACITÉ** correspondant à vos besoins réels, choisi dans la gamme de 35, 45, 67, 85, 120 et 220 litres à la mesure du foyer de chacun.

**ÉCONOMIE** par une conception technique supprimant tout entretien mécanique, aucun organe mécanique en mouvement et consommation quotidienne - gaz, électricité ou pétrole - minime.

**FONCTIONNEMENT** totalement silencieux, entièrement automatique par thermostat.

**PRÉSENTATION** impeccable entièrement émaillée au four au DUCO, couleur à volonté.

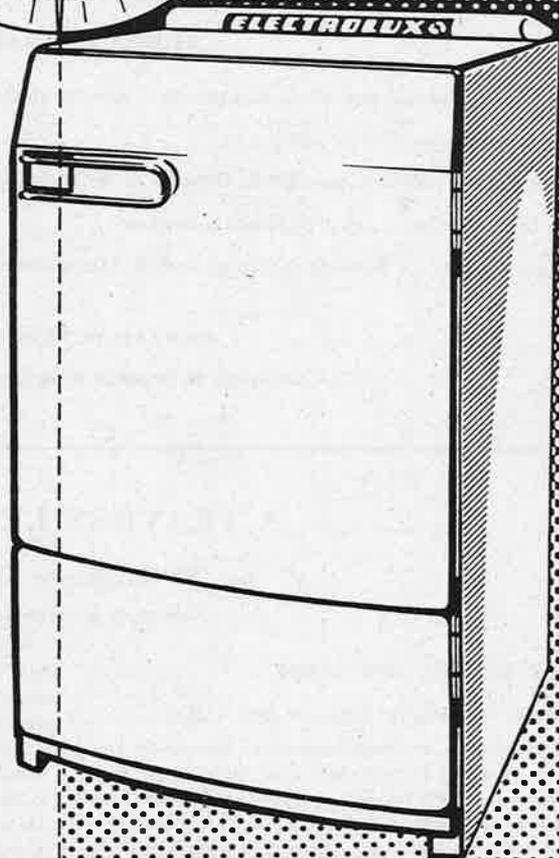
**PRIX** sans surprise, transport et emballage toutes taxes comprises, franco domicile gares SNCF dans toute la France.

**CRÉDIT**, larges facilités de paiement à partir de 3200 francs par mois.

**GARANTIE**, trente années d'expérience, label de qualité



**B/**



DEMANDER NOS NOTICES

**FRIGELUX  
ELECTROLUX**

26, BOULEVARD MALESHERBES - PARIS VIII<sup>e</sup> - TÉL. : ANJou 52-80  
SUCCURSALES DANS TOUTE LA FRANCE & L'AFRIQUE DU NORD

recrutent des gardes armés, installent des appareils d'alarme électrique, des distributeurs automatiques de gaz lacrymogènes ou tous autres modes de protection. Toutefois les banques avaient hésité en raison des frais élevés.

#### HOLD-UP JAPONAIS AU CYANURE...

Tokio, 6 avril. — La Cour suprême de Tokio a mis fin aujourd'hui à une affaire vieille de sept ans en confirmant la condamnation à mort d'un peintre japonais accusé du meurtre de seize employés de banque.

Sadamichi Hirasawa était entré dans une banque un jour de janvier 1948 en se faisant passer pour un fonctionnaire des services de santé. Il fit alors aligner les employés et les força à avaler, à tour de rôle, une pilule de cyanure « pour les préserver de la dysenterie ».

Quand la potion eut fait son œuvre, Hirasawa sortit tranquillement de la banque avec 170.000 yens en poche.

Le cas de Hirasawa fit pendant sept ans l'objet d'une controverse passionnée, car il n'y avait pas de survivants pour identifier l'assassin et les preuves du crime ne reposaient que sur des présomptions.

#### BANQUES AMBULANTES

On a arrêté à Tokio Yokichi Tomoda, âgé de 81 ans et doyen des « pickpockets » japonais, ceci pour la 37<sup>e</sup> fois. Lorsqu'on lui demanda pourquoi il n'avait jamais ouvert un compte en banque, il expliqua que « toute personne qui se promène dans la rue est une banque potentielle d'où l'on peut « tirer » de l'argent. »

#### GENTLEMEN-CAMBRIOLEURS JAPONAIS

A Tokio, M. Sato, propriétaire d'un restaurant, trouva chez lui en rentrant deux cambrioleurs qui le soulagèrent de 420 dollars. Il eut ensuite la surprise de constater qu'en son absence ses visiteurs avaient baigné son fils, âgé de douze ans, et l'avaient soigneusement mis au lit.

#### LES EFFETS D'UN VOL

Un écrivain, Robin Livio, vient de perdre le manuscrit d'un roman que l'éditeur Julliard avait accepté de publier. C'est une aventure qui prend, pour le jeune auteur, les proportions d'une catastrophe: Robin Livio n'avait pas pris la précaution de conserver un double de son ouvrage. Et aujourd'hui, il se trouve dans l'impossibilité de le reconstituer.

Le 7 janvier, Robin Livio adressait au service de lecture des éditions Julliard un roman satirique (le premier qu'il ait écrit): Vertugas ou le Doux Pays de Palinodie. Trente jours plus, tard l'éditeur lui-même téléphonait à l'auteur:

« Votre œuvre me plaît, lui disait-il; elle est solidement construite et votre style est agréable. J'accepte de vous publier, mais je vous conseille de revoir les vingt dernières pages... Je vous renvoie le texte pour la correction par le prochain courrier. »

Le 20 février, n'ayant rien reçu, Robin Livio se présentait chez l'éditeur. Il y apprenait qu'un garçon de courses avait déposé son manuscrit onze jours plus tôt chez sa concierge, 53, rue Sainte-Anne. L'écrivain courut jusque chez lui.

« C'est vrai, je me souviens, dit la concierge. C'était un matin. Vous dormiez. J'ai posé le paquet sous votre paillason. »

Le manuscrit avait été volé. Pour Robin Livio, Vertugas représentait dix-huit mois de travail et, depuis qu'on lui avait promis de le publier, un immense espoir.

#### ASSASSINAT D'UN CHAUFFEUR DE TAXI

Saint-Etienne, 8 mars. — L'étudiant dévoyé de 17 ans, Daniel L., qui fut trouvé, hier matin, près de Saint-Etienne, au volant d'un taxi lyonnais accidenté, ayant à ses côtés le cadavre du chauffeur Alexis Kostensko, qu'il avait abattu d'un coup de 22 long rifle, avait commis deux attaques à main armée à Lyon, avant de s'emparer de la voiture avec laquelle il projetait d'accomplir de nouveaux exploits.

Fils d'un ménage de professeurs catholiques, ayant reçu une éducation parfaite où la religion tient une grande place, Daniel découvrit un jour la dangereuse séduction des récits de meurtres et le prestige malsain qui entoure l'autorité des « durs ».

Un jour, avant d'aller au cours à midi, il avait pris les 47.000 francs représentant les économies de ses parents. Sa première dépense fut pour l'achat d'un pistolet 22 long rifle chez un armurier. Ensuite, il prit le train pour Lyon. Dans cette ville, Daniel dépensa son argent, acheta des vêtements neufs, des chaussures et vécut confortablement dans un bon hôtel. Vendredi dernier il ne lui restait que neuf francs en poche.

Dans la soirée, il se présenta chez une épicière du quartier de Perrache pour commettre sa première attaque. Après avoir commandé quelques fruits, il braqua son pistolet et réclama l'argent de la caisse. La commerçante cria. L'agresseur novice prit peur et s'enfuit à toutes jambes. Le premier pas était fait...

Le lendemain, rôdant sur les quais de la Saône, il entra dans un débit de boissons désert. Après avoir commandé un verre, il se dirigea vers les lavabos. Pendant un certain temps, il fit plusieurs aller et retour entre le bar et les toilettes, jusqu'au moment où il parvint à attirer l'attention du patron. Quand il vit que celui-ci suivait attentivement ses déplacements, il retourna aux lavabos et tira un coup de revolver. Le débitant sortit alors sur le trottoir et appela un ami: « Viens vite, il y a un gars qui s'est suicidé chez moi. »

Profitant de cette absence, Daniel se précipita sur le tiroir-caisse, emplit ses poches de billets et s'enfuit. C'était là une technique inédite du vol.

A 10 heures du soir, il hêla un taxi à Perrache et demanda au conducteur, Alexis Kostensko, 60 ans, de le conduire boulevard de Léningrad. Il guetta le moment

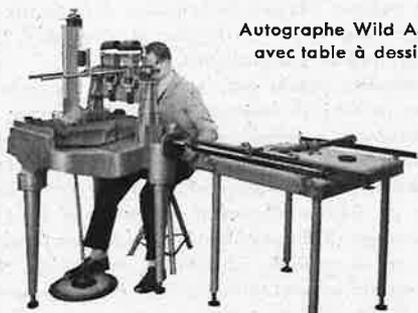


## Un témoin incontestable,

la chambre stéréométrique Wild,  
identifie en peu de temps  
et avec seulement quelques photos  
chaque accident de circulation.

A l'aide de l'autographe  
Wild A4

les prises de vues stéréoscopiques  
peuvent être restituées  
à 1 ou 2 cm près



Autographe Wild A4  
avec table à dessin

SUISSE

**WILD**  
**HEERBRUGG**



*Vos ordres  
seront exécutés avec le plus grand  
soin par nos services spécialisés*



## SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE GENÈVE

RUE DE LA CONFÉDÉRATION

CORNAVIN - EAUX-VIVES - PLAINPALAIS - CAROUGE

où la voiture arrivait dans un endroit désert pour accomplir son geste criminel. Saisissant son arme, il en posa le canon sur la nuque du chauffeur et, froidement, appuya sur la gâchette. Poussant le cadavre, il prit le volant.

Après être sorti de la ville, il transféra le chauffeur sur la banquette arrière, le recouvrit d'une couverture et prit la route de Saint-Etienne où il n'arriva que vers deux heures du matin. Dans le centre, il fit le plein d'essence, puis se rendit dans un quartier périphérique, à Montplaisir, arrêta la voiture et s'endormit.

A 7 h. 15, le lycéen se réveilla et entreprit une promenade dans les rues de la ville. Chemin faisant, il décida de se débarrasser du cadavre. Il pensa le jeter dans les bois qui bordent la route. Cependant, la circulation étant assez dense, il ne put mettre son projet à exécution et il se préoccupa uniquement d'enlever les plaques indiquant que la voiture était un taxi. A un pont, le véhicule vint heurter un rocher. Etourdi par le choc, légèrement blessé même, le jeune homme sortit de la traction au moment où un autocar passait. Ce dernier s'arrêta, un gendarme en descendit et, tout de suite, le représentant de l'ordre aperçut dans la voiture le corps recroquevillé du chauffeur de taxi. Tout de suite également, le lycéen avoua son crime.

#### JOUETS ET GANGSTERS

New-York, 15 mars 1955. — A partir du 1<sup>er</sup> juin seront interdites dans les limites de la ville de New-York « la fabrication, la mise en vente et la possession de pistolets ou de revolvers d'enfants qui imiteraient de trop près des pistolets ou des revolvers réels. »

C'est là, en effet, l'objet d'un arrêté municipal que le Conseil de la ville de New-York vient de soumettre à la signature du maire. L'initiateur du projet, M. David Ross, conseiller du quartier de Bronx, emporta le vote de ses collègues en leur racontant comment il avait « failli tomber de sa chaise » lorsqu'un de ses voisins, un jour, le menaça d'un revolver dont il s'avéra par la suite que ce n'était qu'un jouet.

Il est vrai qu'indépendamment des frayeurs de M. Ross, les conseillers new-yorkais avaient été impressionnés par certains chiffres que leur avait communiqués M. Francis Adams, chef de la police. Ces chiffres précisaient notamment que, durant l'année 1954, 108 bandits arrêtés pour « hold-ups » et autres vols à main armée ne disposaient, en fait, que d'un revolver analogue à celui du voisin de M. Ross...

Et M. Adams, pour souligner qu'il n'y avait pas là de quoi sourire, n'avait pas manqué de rappeler qu'en règle générale, le succès d'un « hold-up » dépendait moins des qualités techniques de l'arme brandie que de l'effet psychologique produit sur la victime.

Reste à savoir si le remède proposé par le Conseil de la ville de New-York est suffisant. Tout d'abord, l'arrêté ne précise pas à partir de quel moment une imitation de revolver est suffisamment ressemblante pour tomber sous le coup de l'interdiction, et cette interdiction, au surplus,

est limitée aux « armes » de couleur noire, bleue, argent ou aluminium.

Qu'est-ce qui empêchera l'apprenti gangster de repêcher en noir un jouet acheté rouge ou vert ?

#### LA POLICE NEW-YORKAISE POURCHASSE LES « GANGS » DE JEUNES GENS

New-York, 24 février 1955. — Pour mettre un terme à la « guerre des gangs » à laquelle se livrent des jeunes gens, la police a arrêté dans divers quartiers de New-York trente-cinq garçons âgés de douze à dix-neuf ans.

Sept des jeunes gens, venus du comté de Nassau pour faire la chasse à leurs « ennemis » d'une localité voisine, étaient armés de tuyaux de fonte, de bâtons de base-ball et de couvercles de poubelles en guise de boucliers.

Les vingt-neuf autres garçons formaient un groupe qui s'en allait livrer bataille à des adversaires de leur âge. Ils étaient armés de couteaux et de ceintures de cuir à boucle de métal. Plusieurs portaient un uniforme composé de blousons de cuir noir et de bottes de parachutistes.

#### SEPT MILLIONS D'ENFANTS AMÉRICAINS VICTIMES DE FOYERS DÉSUNIS

New-York, 24 mars 1955. — Les statistiques de la compagnie d'assurance « Metropolitan Life » font ressortir que près de sept millions d'enfants aux Etats-Unis ne vivent qu'avec un de leurs parents ou même n'en ont plus par suite d'un divorce, d'une séparation ou d'un décès.

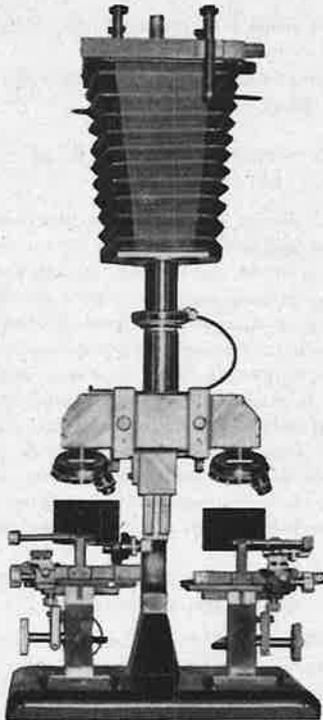
« Le fardeau le plus lourd résultant d'un foyer brisé est en général supporté par la femme. Non parce que la femme survit à son mari, mais parce que les enfants restent généralement avec la mère en cas de divorce ou de séparation. »

#### LOGEMENT ET DÉLINQUANCE

Il résulte d'une enquête effectuée pour le Centre national de la recherche scientifique à Paris par un membre de la Société internationale de criminologie, M. Stanciu, sous la direction du professeur Levy-Bruhl, qu'en 1951 on comptait 1,95 délinquant par 1000 habitants dans le XX<sup>e</sup> Arrondissement et 0,68 dans le XVI<sup>e</sup>. La différence qui existe entre le taux de la criminalité des deux arrondissements très dissemblables de Paris ne surprendra personne. Chacun sait que les conditions de vie sont à l'origine de nombreux délits. Dans le XVI<sup>e</sup> Arrondissement, aucune rue, aucun groupe de maison ne se distingue des autres par son taux de criminalité. Dans le XX<sup>e</sup>, au contraire, il y a une concentration très nette de délinquance dans un rectangle d'environ 1200 mètres de long sur 700 mètres de large, situé au nord-est du cimetière du Père-Lachaise. Qu'est-ce qui caractérise ce secteur ?

En quoi diffère-t-il du reste de l'arrondissement ? Il suffit d'aller s'y promener pour s'en rendre compte.

Des rues étroites et courtes bordées de vieilles maisons irrégulières, qui n'ont pas été entretenues depuis de longues années. Beaucoup d'impasses sordides, où les maisons



MICROSCOPES

MICROTOMES

INSTRUMENTS  
D'OPTIQUE  
pour  
CRIMINOLOGIE

**STIASSNIE**

CONSTRUCTEURS

67, BOULEVARD AUGUSTE-BLANQUI — PARIS XIII<sup>e</sup>  
TÉLÉPHONE : GOBELINS 61-30

*Documentation sur demande*

La Revue

## CHRONIQUES JUDICIAIRES

éditée en coopérative par les chroniqueurs des grands journaux parisiens, vous offre chaque mois les comptes rendus complets des grands procès criminels et civils et des études attrayantes sur les causes rares appelées devant les tribunaux français et étrangers.

## CHRONIQUES JUDICIAIRES

se lit d'un bout à l'autre, comme un roman, se garde en archives, comme un document.

**27, rue d'Athènes - PARIS - 9<sup>ème</sup>**

Tél.: TRInité 21-14

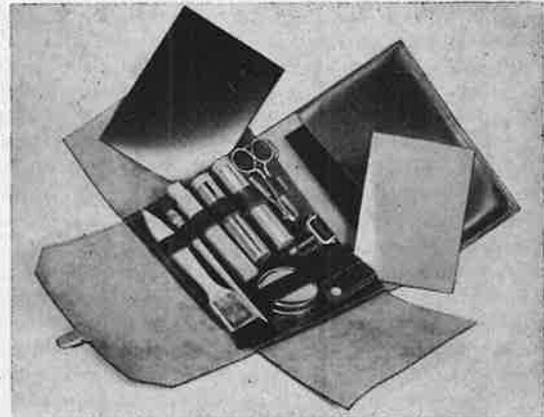
Directrice: M<sup>me</sup> L. Quiviger

Chaque mois, 84 pages : **100 francs français.**

Abonnements.

Un an: France et Union française: **1000 francs.**

Etranger: **1200 francs.**



## Etui pour empreintes digitales

Contient le matériel nécessaire pour procéder à une rapide relève des empreintes digitales sur les lieux d'un délit.



Pour tous renseignements s'adresser à :

**PERROT A.G. BIEL-BIENNE**  
S.A.

d'habitation alternent avec des ateliers ou des dépôts vétustes. Des hôtels meublés en grand nombre, dont on remarque en passant les couloirs d'entrée sombres et les vitres grises ornées parfois de rideaux qui ne le sont pas moins. C'est là qu'on trouve des îlots où le taux de criminalité atteint 6 et même 10 pour 1000.

Logement insuffisant, c'est-à-dire trop exigü. Cela ne signifie pas forcément taudis avec la misère et le désordre qu'impliquent ce terme. « Des familles de cinq personnes vivent dans une seule pièce; nous en voyons ici tous les jours et plusieurs fois par jour », dit un juge. « Cela nous consterne toujours, mais cela ne nous produit plus le même choc qu'à vous. Pour nous faire sursauter, il faut nous parler de six ou sept personnes dans la même chambre. »

Une assistante : « Dans la journée on y entasse les matelas les uns sur les autres. La nuit, quand on les étale, il faut enjamber la couche de ses voisins pour gagner la sienne. Je connais des femmes qui arrivent à tenir propres de pareils logis, qui coûtent fort cher quand il s'agit d'une chambre d'hôtel. »

Pour les enfants, il n'y a qu'une solution : aller dehors pour laisser de la place ou pour fuir les scènes. Dehors c'est soit la rue, soit le cinéma, dont l'action est plus complexe qu'on ne le croit. D'abord parce qu'il faut y payer sa place, d'où la tentation de voler l'argent nécessaire.

Ensuite et surtout parce qu'il prend le caractère d'une véritable intoxication. « La plupart des jeunes délinquants parisiens vont au cinéma trois à six fois par semaine », écrit M. Jean Chazal, juge des enfants au Tribunal de la Seine... La fiction devient pour eux la réalité... Ils voient presque quotidiennement se succéder sur l'écran des images rapides et variées, ils se désadaptent des rythmes quotidiens de la vie. La famille, le travail leur deviennent monotones. La question de savoir si tel film a donné à un enfant l'idée d'un délit à commettre est dépassée.

#### Rues ou impasses « criminogènes »

Dehors, il y a aussi l'école, mais elle ne dure pas toute la journée. Et puis comment apprendre ses leçons et faire ses devoirs dans un logis surpeuplé où l'on ne peut jamais travailler dans le calme ? Le résultat c'est que sur huit enfants déferés devant le tribunal, un seul a son certificat d'études. Entre eux, magistrats et assistantes l'appelleront « un intellectuel »... Les sept autres manquent des connaissances de base indispensables pour préparer un certificat d'aptitude professionnelle. Ce sont de futurs commis, livreurs, manœuvres ou garçons de courses, métiers essentiellement instables. Il arrive qu'à seize ans un garçon ait déjà occupé une dizaine d'emplois de ce genre.

Il va de soi que toutes les fautes commises par des adolescents ne peuvent s'expliquer ainsi : il advient que les trop grandes facilités de vie, l'abondance de l'argent, ajoutées à un manque de surveillance, entraînent aussi

des adolescents élevés dans d'autres quartiers à commettre des délits.

Mais, s'agissant surtout des arrondissements surpeuplés, les magistrats, assistantes sociales ou sociologues qui ont étudié le problème arrivent à des conclusions communes : il y a des foyers de délinquance juvénile assez nettement définis du point de vue géographique. Les rues courtes et les impasses sont plus « criminogènes » que les rues longues ; de même, à conditions de logement égales, l'hôtel meublé est plus dangereux que la maison louée par chambres et appartements. Tous deux constituent de petits mondes fermés où la contagion est grande. Dans le XX<sup>e</sup> Arrondissement, on trouve à quelques dizaines de mètres de distance des habitations situées sur de grands boulevards où malgré le surpeuplement, il n'y a pas plus de délits qu'ailleurs et des hôtels dans des impasses où l'on ne peut quitter sa chambre, le temps de chercher du pain, sans qu'un vol y soit commis, même si la porte est fermée à clé.

En revanche, dans certains groupes d'H. B. M. connus par les tribunaux d'enfants comme des centres de délinquance, la criminalité des adultes est très faible. Pour les parents, il n'y a pas une promiscuité comparable à celle des hôtels, mais les enfants se retrouvent sans surveillance dans la cour ou les caves. (Le Monde).

## DANS LE MONDE... DES AIGREFINS

### TROIS FAUX MÉDECINS SOIGNAIENT LEURS PATIENTS AVEC DE L'EAU ACIDULÉE ET PARFUMÉE

Nice, 23 mars 1955. — Pour exercice illégal de la médecine et escroquerie, un dangereux trio vient d'être arrêté à Nice. Il avait imaginé d'installer une clinique où les patients étaient soignés à l'aide d'une panacée qu'ils avaient baptisée le « néomic ».

En réalité, ce produit n'était que de l'eau non distillée, à laquelle avaient été mêlés de l'acide sulfurique et du parfum... Il était vendu 45 francs le flacon. Non satisfait de l'ordonner à la clientèle de la policlinique, le trio l'écoulait un peu partout en France et même dans l'Union Française.

Les personnes « soignées » à la villa « Les Musardises » y payaient un prix de pension de 1200 francs par jour, auquel s'ajoutaient les tarifs des divers traitements auxquels ils étaient soumis. Parmi ces traitements, les escrocs pratiquaient l'acupuncture en piquant leurs clients avec de vulgaires aiguilles à tricoter.

C'est à la suite des plaintes de deux malades que M. Sicard, juge d'instruction au parquet de Nice, avait ouvert une information pour escroquerie.

Les trois charlatans ont été déferés au parquet de Nice.

### « CICERON » POURSUIVI POUR ESCROQUERIE

Stamboul, 21 février. — Le plus célèbre espion de la dernière guerre, « Cicéron », qui était le valet de chambre de l'ambassadeur britannique en Turquie, Sir Hughes



publicolor  
duc

# Herodia

RECONVILLIER (Suisse)

Knatchbull-Hugessen, a été accusé hier devant un tribunal turc, d'avoir escroqué 37 050 livres turques (un peu moins de 5 millions de francs) à un riche commerçant de Stamboul. « Cicéron » dont le vrai nom est Elyaza Bazna, ne s'est pas présenté au tribunal. Il était représenté par son avocat, M<sup>e</sup> Kemal Levant.

Le commerçant, Ismaïl Karaali, qui a prêté serment « sur le nom d'Allah et sur l'honneur » a déclaré que l'affaire portait sur un marché concernant 90 tonnes de soude caustique. Il a affirmé qu'au cours des transactions Bazna lui a remis en garantie la contrevaletur en sterling de 37 050 livres turques, mais qu'il a découvert que les billets étaient faux. Après cette déposition, l'audience a été levée.

Pendant la guerre, Bazna vendit aux nazis des copies des messages secrets britanniques qu'il prenait dans le coffre-fort de l'ambassade. Les Allemands, qui lui avaient donné le nom de code de « Cicéron » n'accordaient pas crédit à ses informations, parmi lesquelles figuraient pourtant la date et l'emplacement des débarquements alliés en France. « Cicéron » était rétribué par les Allemands en billets de banque sterling, qui n'étaient en réalité que des contrefaçons.

## DANS LE MONDE... DES TRIBUNAUX

### L'AFFAIRE SHEPPARD

Cleveland (Ohio), 10 mai. — La requête du D<sup>r</sup> Shepard tendant à la révision de son procès vient d'être rejetée. Le juge d'instruction a estimé que les conclusions du D<sup>r</sup> Kirk, criminologue de l'Université de Californie, auraient pu être présentées lors du jugement. On sait que le criminologue prétendait notamment que l'assassin de Mrs Sheppard était gaucher alors que le D<sup>r</sup> Sheppard est droitier.

### L'AFFAIRE CHRISTIE

Londres, 13 février 1955. — Une mère de famille va écrire au pape pour lui demander de l'aider à établir l'innocence de son fils, pendu pour meurtre en 1950, en déliant l'aumônier qui assista le condamné du secret de la confession.

Il s'agit de Mme Evans, dont le fils Timothy Evans avait été reconnu coupable du meurtre de sa femme, sur la déposition de l'étrangleur John Christie qui devait, deux ans plus tard, subir la même peine pour avoir tué six femmes. Or, il a été prouvé au cours du procès de Christie que ce dernier avait déjà assassiné deux femmes lorsque l'épouse de Timothy Evans fut trouvée morte à son tour, dans une pièce de la maison de Christie que le couple sous-louait.

Dans sa cellule de condamné à mort, Timothy Evans aurait fait au prêtre des confidences qui prouveraient son innocence. Mais lié par le secret de la confession, l'aumônier ne peut rien révéler sans l'autorisation du pape.

## PROCÈS D'EUTHANASIE

Nice, 14 mars 1955. — La cour d'assises des Alpes-Maritimes a acquitté ce matin un vieillard qui a tué sa femme, malade incurable depuis sept ans. Celle-ci l'avait supplié de mettre fin à ses souffrances. Le drame s'est déroulé le 9 octobre 1954, dans une petite maison de la vallée du Carrei, près de Menton, « La cabane de ma Rina ».

Benedetto Gepponi, 70 ans, honnête cultivateur italien, et son épouse, Madeleine, 50 ans, s'aimaient d'un amour solide et profond. Ils auraient pu couler de vieux jours heureux si, brusquement, en 1947, une terrible maladie n'avait frappé Mme Gepponi. Atteinte d'une tumeur au ventre, qui lui occasionnait des douleurs atroces, elle fut hospitalisée à plusieurs reprises, mais sans résultat.

Pendant sept ans, Benedetto la soigna comme un enfant.

Mme Gepponi, à qui les douleurs ne laissaient aucun répit, de jour comme de nuit, suppliait souvent son mari de mettre fin à ses souffrances.

Un jour, à bout de résistance physique et morale, Benedetto alla acheter un pistolet 22 long rifle chez un armurier de Menton. Pendant une semaine, il hésita. Mais le 9 octobre, à 8 h. 30, sa femme s'étant sans doute montrée plus suppliante, il décida d'en finir. Appuyant le canon de l'arme sur la poitrine de sa compagne il pressa la gachette par deux fois, puis tenta de se suicider, mais le pistolet s'enraya. Après une émouvante audience au cours de laquelle tous les témoins sont venus rendre hommage à l'accusé, les jurés ont rapporté le verdict de pardon.

## UN MAGISTRAT ANGLAIS SE PRONONCE EN FAVEUR DE L'EUTHANASIE

Londres, 21 février 1955. — Un magistrat municipal nommé Walter Leslie Dingley déclarait devant le Conseil national des associations hospitalières qu'il devait être possible de supprimer par euthanasie les enfants venant au monde anormaux.

Depuis cette déclaration, l'opinion anglaise a violemment réagi. Des milliers de lettres ont été envoyées aux journaux, les unes approuvant M. Dingley, les autres le critiquant.

M. Dingley, qui dirige une usine de produits chimiques, a en outre une grande expérience de l'administration des hôpitaux : il supervise la gestion de treize établissements. Il demande que la loi permette l'euthanasie des enfants anormaux sur la requête des parents et après avis favorable d'un comité comprenant un médecin, un clergyman et un magistrat.

## EN INDE, SUPPRESSION DE LA PEINE DU FOUET

La Nouvelle-Delhi, 18 (A.F.P.). — M. Datar, vice-ministre de l'Intérieur a annoncé ce matin devant le parlement que le gouvernement avait décidé d'abolir la

# FIAT

## 1400<sup>A</sup>

7/50 CV

125 km/h



La plus étonnante des voitures moyennes pour son confort, sa vitesse, sa durée, son économie et sa maniabilité.

**SACAF** — 108, ROUTE DE LYON — **GENÈVE**

## **Les Laboratoires VIFOR S.A.**

fabriquent, exportent

une gamme  
étendue de produits pharmaceutiques



GENÈVE - (Suisse)

## **Charles GIACOBINO**

**GÉRANCE**

*Vente et achat  
d'immeubles,  
villas, terrains*

*Prêts  
hypothécaires*

*Assurances*

**Rue de Hollande 14 - Genève**

**Téléphone 25 63 33**

peine du fouet, encore appliquée aux criminels. Ce châ-  
timent, survivance de l'ancien système pénal britannique,  
était du reste fort peu infligé.

D'autre part, le ministre a déclaré que 3009 condam-  
nations à mort avaient été prononcées en Inde depuis  
août 1947, date de l'indépendance du pays. Il a précisé  
que ces condamnations avaient frappé des personnes  
coupables de meurtres ou d'actes de banditisme.

#### LA REVISION

##### DES PROCÈS D'EMPOISONNEMENT A L'ARSENIC

Paris, 4 mars 1955. — A la suite des conclusions  
déposées par des experts en toxicologie, qui ont fait l'objet  
d'une communication à l'Académie des Sciences, M. Jean  
Nocher, député de la Loire, demande au garde des sceaux  
de procéder au recensement de toutes les expertises erronées  
qui ont pu aboutir à des erreurs judiciaires en matière  
d'empoisonnement par l'arsenic. Il désire connaître en  
outre les mesures qui seraient éventuellement prises pour  
la révision de certains procès et la réparation des injus-  
tices qui auraient été commises.

Il a été établi en effet, à l'occasion de contre-expertises  
effectuées dans le procès de Marie Besnard, que « l'arsenic  
en solution aqueuse d'origine exogène pouvait se fixer  
sur la kératine des cheveux ».

##### LA PEINE DE MORT INCITE A UN ASSASSINAT

Au mois de mars, à Uttoxeter, en Angleterre, une  
affaire étrange a défrayé la chronique. Un homme,  
abandonné par son épouse, avait décidé de se suicider.  
Au moment de mettre son idée en exécution, le courage  
lui manqua. Il se rendit alors dans un bar, invita un  
inconnu à faire, en sa compagnie, un tour en voiture,  
puis l'assassina à coups de couteau. Satisfait, il se rendit  
à la police, certain que le bourreau mettrait fin à ses  
jours.

##### LA CHAMBRE DES COMMUNES MAINTIENT LA PEINE DE MORT.

Londres, 11 février 1955. — Après un débat dra-  
matique, la Chambre des Communes s'est prononcée  
pour le maintien de la peine de mort. Par 245 voix contre  
214 elle a rejeté une proposition qui aurait suspendu  
l'application de la peine capitale pour une « période  
expérimentale de cinq ans ». Ce vote marque un recul  
très net de la cause des « humanitaires », qui en 1948  
avaient réussi à faire approuver ce même projet à la  
Chambre basse avant qu'il soit rejeté par les pairs du  
royaume.

Le célèbre M. Pierrepont, qui exerce les fonctions de  
bourreau, et qui en tant que tel est un personnage des plus  
populaires, n'est donc pas près de perdre son « job »,  
qui, à raison de 15 livres sterling par tête, lui rapporte  
quelque 200 livres par an, sans compter des « booms »  
comme celui de l'exécution des criminels de guerre en  
Allemagne. Les autocars chargés de curieux continueront  
de s'arrêter devant l'enseigne de la Rose et la Couronne.

Dans le « civil » l'exécuter public de Grande-Bre-  
tagne tient en effet un bar près de Preston, dans le Lan-  
cashire. Plus que jamais sans doute les reporters conti-  
nueront d'interviewer un homme dont on ne manque  
pas de mettre en relief le caractère consciencieux et la  
maîtrise exceptionnelle. N'a-t-il pas réussi à standar-  
diser ses opérations de telle manière que le condamné  
est pendu neuf secondes seulement après que l'on ait  
ouvert la porte de sa cellule ! Cet exploit l'autorise incon-  
testablement à soutenir qu'une bonne pendaison exige un  
« flair naturel » et qu'il faut avoir la chose dans « le sang ».

Quelles que soient les qualités personnelles du bourreau  
que la Chambre refuse de réduire au chômage, il reste  
que le débat d'hier n'a pas manqué de grandeur. La  
confession de M. Chuter Ede notamment a fourni l'une  
des phases les plus chargées d'émotion. M. Ede est l'ancien  
ministre de l'intérieur du gouvernement travailliste. Il  
a occupé ce poste pendant six ans. Il passe pour l'un  
des hommes les plus scrupuleux et bénéficie d'un respect  
unanime. C'est lui pourtant qui, avec un courage louable,  
est venu avouer devant la Chambre les tourments de sa  
conscience depuis que l'un des condamnés à mort dont  
il a refusé la grâce semble avoir été victime d'une erreur  
judiciaire.

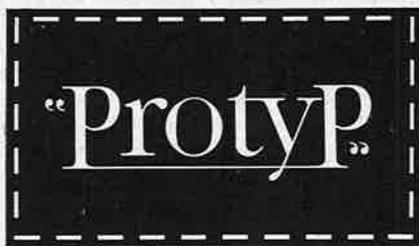
Il s'agit du jeune Gallois Timothy Evans, pendu en  
mars 1950 pour le meurtre de sa fille et de sa femme :  
« Si jamais un homme paraissait coupable, s'est écrié  
M. Ede, c'était bien Evans ». Certes le condamné avait  
mis en cause un autre locataire de sa maison. Mais  
personne n'avait accordé la moindre foi à ce « roman ».  
Quatre années plus tard, ce voisin — qui portait le nom  
de John Christie — devenait tristement célèbre en avouant  
une demi-douzaine de meurtres, dont celui de Mme Evans.  
D'une voix tremblante, qui remua tous les cœurs, M. Ede  
conclut : « Je souhaite qu'aucun autre Home Secretary  
n'ait jamais le sentiment, en dépit de tous ses efforts et  
bien que personne ne l'accuse de négligence ou de mala-  
dresse, d'avoir envoyé à l'échafaud un homme qui n'était  
pas coupable du crime qu'on lui reprochait ».

Lorsque M. Ede se rassit, dans une Chambre pleine  
d'un lourd silence, les avocats de la « suspension » ont  
pu croire qu'ils allaient gagner la partie. Mais il ne  
fallut pas longtemps aux députés pour faire la preuve  
qu'en Grande-Bretagne les Assemblées parlementaires  
ne se laissent pas entraîner par de méprisables mouve-  
ments d'émotion.

Il est vrai que des considérations plus pratiques sont  
également intervenues. Les chefs de la police soutiennent  
que la crainte de la pendaison encourage les malfaiteurs  
de tous genres à ne pas se munir d'armes dans leurs  
expéditions.

En dépit de tous les arguments rationnels, l'élément  
décisif du vote d'hier paraît quand même se trouver dans  
une émotion très simple, très primitive même : celle de la  
loi du talion. Le résultat du scrutin est d'autant plus  
frappant que les deux partis bénéficiaient d'un « vote  
libre ». Les 214 prêts à suspendre la peine capitale

Grâce à.....



je m'habille  
sur prototype

*le vêtement à mes mesures, au prix de la confection*

le manteau ou le complet 178.- 198.- 228.- 248.-

**AUX NOUVEAUTÉS**

Brunschwig & C<sup>ie</sup>

Place Palud, LAUSANNE

**BON GÉNIE**

Nouveautés

34, rue du Marché, GENÈVE

“PROTYP”

Passage Gerbergasse 16, BASEL



### LA ROLEX DATEJUST

- a) Indique la date clairement et automatiquement;
- b) est étanche à l'eau en permanence (brev. «Oyster»);
- c) se remonte d'elle-même (mouvement automatique breveté «Perpetual»);
- d) est un chronomètre officiellement contrôlé ayant obtenu un Bulletin Officiel de Marche et muni d'un «Sceau Rouge Rolex».

  
**ROLEX**

Seul concessionnaire à Genève:

**CHRONOMETRIE PHILIPPE BEGUIN**

Grand-Quai 26    - -    Angle Place du Port

**R. BOURGEOIS S.A.**

**Primeurs  
en gros**

IMPORTATION  
EXPORTATION



Maison fondée en 1868    5-7, rue Céard, GENÈVE  
Téléph. 24 42 88

comptaient 194 travaillistes, 17 conservateurs et 3 libéraux. Les 245 opposants comprenaient 239 conservateurs, 5 travaillistes et 1 libéral. Enfin 160 membres des Communes — sauf la petite minorité des absents — se sont abstenus de prendre parti sur un problème qui excite pourtant la passion la plus vive chez tous les citoyens.

Jean Wetz, *Le Monde*

#### LE PROCÈS DES « CALL GIRLS »

Mickey Jelke, héritier du roi de la margarine, a été la vedette d'un sensationnel procès de mœurs à New-York. Il avait occupé ses loisirs en organisant une agence de prostitution de luxe et était accusé d'avoir fait « vivre la vie de prostituée » à deux jeunes femmes, qui exigeaient de leur compagnon d'une nuit ou d'un après-midi 100 dollars et plus. C'était la seconde fois que Jelke comparait devant le jury pour cette affaire; le premier jugement avait été cassé, attendu que le président de la Cour avait alors jugé opportun d'exclure la presse au moment où les deux girls révélèrent les détails de leur existence et les noms de leurs clients.

Jelke, reconnu coupable, ne s'en tirait pas mieux dans ce second procès, mais pour sa part le public eut la satisfaction de connaître en détail le « curriculum vitae » des jeunes femmes, le nom des clients et le mode exact des opérations.

#### UN SHERIFF ASSASSINE LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE L'ALABAMA

Birmingham (Alabama). — Albert Fuller, accusé d'avoir assassiné à coups de revolver à Phenix City A. L. Patterson qui venait d'être élu attorney général de l'Etat d'Alabama, a été condamné à perpétuité. Fuller, ancien sheriff adjoint de Phenix City avait abattu avec la complicité de l'ancien procureur de la ville, A. Ferrel et de l'ancien attorney général de l'Alabama, S. Garrett, Patterson qui avait été élu sur un programme d'épuration de Phenix City, une des capitales du vice des Etats-Unis. Les trois hommes avaient partie liée avec les « racketeers » qui étaient les maîtres de la ville.

#### L'AVOCAT D'ESTHER WILLIAMS DÉVORE UN SANDWICH AU VERRE

Los Angeles, 24 février 1955. — Jusqu'où le dévouement d'un avocat à la cause de ses clients peut-il aller ? En mangeant, hier, un sandwich au verre, M<sup>e</sup> Stanbury, l'avocat de l'actrice Esther Williams a prouvé qu'il pouvait être sans limite. L'actrice est propriétaire, avec son mari Ben Gage, d'un restaurant de Los Angeles. Ils étaient poursuivis par un client qui prétend qu'on lui a servi un ice-cream contenant des particules de verre. Il ne demandait pas moins de 51.239 dollars d'indemnité, faisant valoir des blessures internes.

M<sup>e</sup> Stanbury ne s'émut pas pour si peu et, devant le jury à la fois ébahi et inquiet, il confectionna un beau

sandwich de verre pilé entre deux tranches de pain et le mangea bel et bien, afin de démontrer sans doute au tribunal que, contrairement à la croyance populaire, le verre est comestible.

Il semble y être parvenu, puisque le consommateur plaignant a été débouté.

#### AU PALAIS DE JUSTICE, LE CINÉMA DÉTRÔNE LA PHOTO

Différents journaux parisiens, signalant que le cinéma — la caméra et les projecteurs — avait fait son apparition dans l'arsenal judico-policier, pensaient que ces faits se produisaient pour la première fois en France. Ce n'est toutefois pas le cas, et notre revue, en 1947 déjà, avait le privilège de publier une excellente étude de M. le juge d'instruction Jouvent, qui avait utilisé avec un excellent résultat le cinéma. (Revue de criminologie et de police technique, 1947, n<sup>o</sup> 2).

Cette fois-ci, c'est à Paris que, sous le contrôle de M. Antic, juge d'instruction et de M. le commissaire divisionnaire Fernet, chef de la brigade criminelle de la police judiciaire, il a été procédé dans le bar « Le Charivari » à la reconstitution de la scène au cours de laquelle, le 28 juillet dernier, le tenancier Robert Juan tua de sept coups de revolver le patron d'un café de Montmartre, Pierre Cuccuru, et blessa à la main un ami de ce dernier, Thomas Lucciani. Le meurtrier, vêtu d'un costume gris et d'un gros chandail, joua le rôle du metteur en scène, tandis que les témoins réels du drame étaient représentés par des assistants de police, assurant ce que l'on appelle la « figuration intelligente ». Puis les personnages réels prirent place pour une bande d'essai. L'inculpé, près de qui se tenaient ses défenseurs, MM<sup>es</sup> René Floriot et Ben Saïd, affirma que, après s'être querellé avec deux femmes, Pierre Cuccuru s'était tourné vers lui et montré menaçant.

#### LA JUSTICE NE DOIT PAS ÊTRE TROP LENTE

Un soldat américain, nommé Provoo, condamné à la prison perpétuelle pour avoir collaboré avec les Japonais alors qu'il était leur prisonnier de guerre, a été libéré au cours de son second procès, après que le premier jugement eut été cassé pour vice de forme. Voici les motifs invoqués par le tribunal pour cette surprenante libération : Selon la Constitution américaine, chaque accusé a le droit d'être jugé rapidement. Or les faits reprochés à Provoo datent de 1942 et c'est seulement en 1954 qu'il était jugé. De l'avis des juges, un procès équitable n'est plus possible si longtemps après la commission du délit.

On peut se demander si, immédiatement après la guerre, le procès aurait pu être plus équitable.

#### LE TARIF DES EXPERTISES JUDICIAIRES

Dans le cadre de sa grande enquête sur la « Justice en France » (voir le Monde des 7, 8, 9, 10 et 12 avril 1955), J.-M. Theolleyre attire l'attention sur un aspect négligé

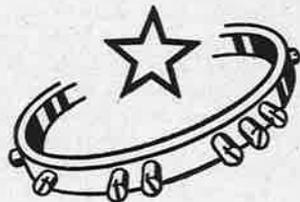


- 17 rubis
- Etanche
- Incabloc
- Balancier «Solfix»
- Ressort incassable

**55.-**



**TITUS**



En vente chez **SOLVIL** Rue du Rhône 27 Genève

**Champion**

14 HP

11 L. aux 100 km

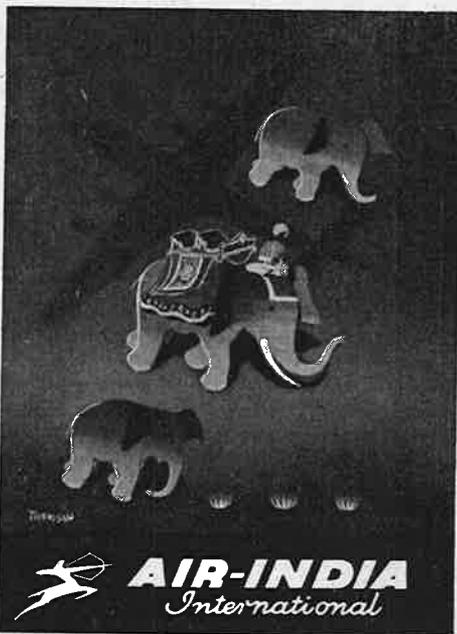
**STUDEBAKER**

19 HP

16 L. aux 100 km

**Commander**

GENÈVE  
Garage de l'Athénée Chemin Malombré Tél. 25 12 50



Contact your Travel Agent or A.I.I., Geneva - Tel. 3399 20 - 3291 20

du problème des expertises judiciaires : leur tarif nettement insuffisant.

Le décret du 26 juillet 1947, complété par celui du 7 février 1949, a tout prévu et au plus juste : visite judiciaire d'un médecin régulièrement requis ou commis, comportant un ou plusieurs examens de malade ou de blessé avec dépôt d'un rapport : 700 francs à Paris, 550 francs ailleurs.

Autopsie avant inhumation : 2400 francs ; après exhumation ou sur cadavre en état de décomposition avancée : 3600 francs. Cadavre de nouveau-né avant inhumation : 1200 francs ; décomposition avancée : 1800 francs. A Paris, l'examen mental vaut 1800 francs. En province, il descend à 1400 francs.

En toxicologie, le barème n'est pas moins minutieux : recherche et dosage de l'oxyde de carbone dans l'air ou dans le sang : 600 francs ; détermination du coefficient d'intoxication : 1500 francs. Et 1500 francs encore pour recherche et dosage d'un élément toxique dans les viscères.

Le chapitre du radio-diagnostic révèle que la radiographie de la main ou du poignet sera payée 550 francs, pour atteindre 1400 francs s'il s'agit du thorax ou du bassin. Quant aux localisations d'un corps étranger : dans un membre : 1200 francs ; dans le crâne, le thorax ou le bassin : 1800 francs. Et il est bien précisé qu'en cas de radiographie les examens radioscopiques préalables ne seront pas remboursés.

Les frais de transport sont calculés avec la même désastreuse et sage parcimonie.

#### DE LA FAUSSE MONNAIE FABRIQUÉE EN SUISSE INONDAIT L'ARABIE SAOUDITE

Par l'entremise de son avocat en Suisse, le roi Ibn Seoud II réclame 50 millions de francs suisses à l'industriel neuchâtelois qui frappa des pièces d'or en imitant parfaitement celles qui ont cours légal en Arabie saoudite. L'industriel maintint devant le juge d'instruction qu'il avait été de bonne foi, rejetant la responsabilité sur un astucieux courtier libanais.

Ce courtier ne dissimule aucunement qu'il est le premier à avoir eu l'idée de cette affaire de pièces d'or. Ayant lu dans un journal libanais une information selon laquelle un jugement du Tribunal fédéral aurait rendu licite en Suisse la fabrication de pièces d'or étrangères, le Libanais se dit que, tout en restant dans la légalité, on pourrait peut-être mettre sur pied une fructueuse affaire. Or l'information du journal libanais ne parlait que de pièces d'or en général, sans préciser qu'en réalité le Tribunal fédéral n'autorise que la fabrication de pièces n'ayant pas cours légal dans un pays étranger. Deux hommes d'affaires suisses auraient donné à ce courtier les assurances suisses tranquillisantes quant à la régularité de l'affaire et se chargèrent de sa conclusion avec l'industriel neuchâtelois.

Grâce à des pèlerins partant du Liban, ces pièces affluèrent en Arabie saoudite. Cette fausse monnaie mit en danger la vie économique du pays qui, aujourd'hui,

doit imprimer des billets de banque pour faire face à la situation. Les recherches s'avèrent particulièrement difficiles en raison de la perfection de la frappe des pièces qui avaient toutes les apparences des « souverains » de l'Arabie saoudite. L'instruction de cette affaire se poursuit.

#### ILS BOIVENT POUR SE DONNER DU COURAGE

Ottawa, 27 mai 1955. — Un des deux bourreaux officiels du Canada a déclaré devant la commission parlementaire enquêtant sur les peines capitale et corporelle que les médecins et médecins légistes fonctionnant lors des pendaisons sont souvent si ivres qu'ils ne peuvent remplir leur devoir.

#### LE BAGNARD INNOCENT JEAN DESHAYS A TOUCHÉ 5 433 314 FRANCS DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS

Nantes, 3 mai 1955. — Jean Deshays, le bagnard innocent qui avait été condamné en 1949 à dix ans de travaux forcés pour le crime de la Plaine-sur-Mer, et qui a été réhabilité par la Cour d'assises d'Orléans, le 1<sup>er</sup> février dernier, a reçu hier un mandat de 5 433 314. Cette somme représente les dommages et intérêt qui ont été alloués à M. Deshays pour compenser les quatre années qu'il a passées au bagne. Jean Deshays, qui a abandonné son métier de docker, aurait l'intention d'acheter une petite villa au bord de la mer afin de s'assurer un petit revenu en la louant l'été.

#### A LA COUR DE CASSATION

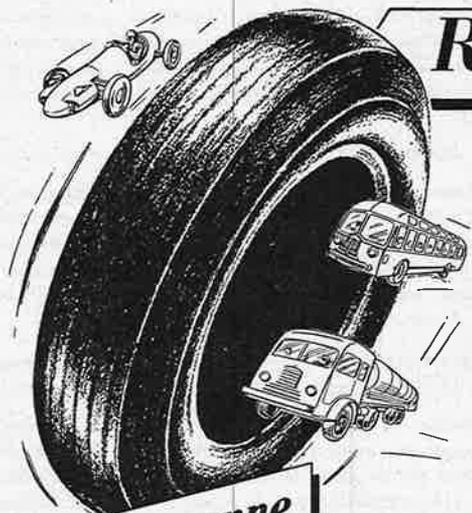
Paris, 2 mars 1955. — En annulant un arrêt de condamnation à dix mois de prison, rendu à Grenoble le 18 décembre 1953, peine accomplie depuis longtemps en préventive par le délinquant, les magistrats de la Chambre criminelle ont surtout voulu rappeler à leurs collègues des tribunaux correctionnels qu'il était de leur devoir d'exiger des détenus pénétrant dans les boxes des salles d'audience une carte d'identité en règle, faute de quoi ces derniers ne pourraient entendre prononcer à leur encontre la peine de prison sanctionnant leur délit.

Le 18 mars 1948, le Tribunal de Grenoble avait prononcé un jugement de condamnation par défaut, pour escroquerie, contre un individu peu prolixe sur son passé, qui s'était contenté de dire qu'il était acheteur de la Compagnie française des Antilles avant de prendre la fuite.

Cinq ans plus tard, Louis Rick était arrêté et reconnaissait être l'auteur des méfaits faisant l'objet d'un jugement visant X... La cour d'appel confirma contre Rick la condamnation prononcée par le tribunal.

On ne pouvait, en effet, commencer une autre procédure la prescription ayant joué en faveur de l'escroc. Mais la Cour de cassation n'a pas admis cette astuce judiciaire, en considérant qu'un prévenu traduit devant un tribunal devait être désigné de manière à ne laisser subsister aucun doute sur son identité.

Une instruction ouverte contre X. ne saurait se terminer par une condamnation contre Y.



*la rayonne*

**Roulez plus vite...**

**et tranquille**

*même à pleine charge*

**SUR PNEUS A ENTOILAGE DE RAYONNE**

Aux plus grandes vitesses et avec les plus lourdes charges, le pneu à entoilage de rayonne offre une sécurité totale parce qu'il:

- **Chauffe moins,**
- **résiste parfaitement à la chaleur,**
- **absorbe mieux les chocs de la route.**

Dans le monde entier, les véhicules les plus rapides et les plus gros "poids lourds" sont équipés de pneus rayonne

***fait le pneu des grandes performances***



**A T A R**

Une imprimerie  
qui fait  
bonne impression

Genève

11, rue de la Dôle

TYPO LITHO OFFSET CLICHÉS

## DANS UN COMMISSARIAT, A AGDE...

Béziers, 27 avril, 1955. — Au cours d'une ronde de nuit, deux agents de police d'Agde ont surpris un individu, Xifra Saloi, 35 ans, à l'intérieur du commissariat de police de la rue de la République.

Rapidement ceinturé, le malfaiteur fut trouvé en possession de... deux formules de procès-verbal en blanc et de deux états de frais. Il avait fouillé les tiroirs du bureau du commissaire et s'était emparé d'un revolver.

Saloi déclara que l'idée lui était venue de visiter le commissariat afin de rechercher le nom d'une personne ayant déposé une plainte contre lui cinq mois auparavant. Il a été placé sous mandat de dépôt.

## ... ET A CHERBOURG

Cherbourg, 22 février 1955. — La police de Cherbourg vient de révéler que les locaux du commissariat central ont failli sauter à la dynamite.

Il ne s'agit pas d'un attentat politique, mais d'un acte de vengeance d'un militaire ancien parachutiste qui, au début de février, après avoir passé une nuit au violon pour ivresse et scandale, avait menacé les agents de les faire tous sauter.

On avait pris ces propos comme paroles en l'air, mais il s'en est fallu d'un rien que le parachutiste ne mette son projet à exécution.

Samedi à minuit, l'homme, dont la police tait l'identité, entra au commissariat, porteur de six kilos de dynamite, de plusieurs détonateurs et d'un marteau avec lequel il se proposait de faire sauter ceux-ci.

— Vous allez tous mourir, s'écria-t-il.

Et il leva son marteau.

Les cinq gardiens présents ne perdirent pas leur sang-froid. Par une habile manœuvre, ils parvinrent à maîtriser l'énergumène non sans avoir été blessés par les coups de marteau qu'il leur assénait.

## SPECTACULAIRE ARRESTATION EN FRANCE

Nice, le 17 mars 1955. — Le commissaire de la Sûreté Bellemin-Noël, un officier de police et deux moniteurs de judo du commissariat central de Nice ont procédé, sur la promenade des Anglais, à l'arrestation d'un redoutable escroc originaire de Levallois, Michel Rimbod, 35 ans, chef du gang des faux curés qui avait escroqué 40 millions.

Ce fut, en vérité, une arrestation spectaculaire : la voiture de la police monta sur le trottoir pour venir s'immobiliser à côté du malfaiteur. Les policiers bondirent hors du véhicule, tandis que Rimbod mettait la main à sa poche pour tenter de faire usage d'un revolver à gaz lacrymogène. Avant qu'il ait eu le temps de le saisir, une prise de judo le jetait à terre.

New-York, 21 février 1955. — Le Dillinger 1955, Auguste Robles, redoutable tueur à gages, qui imposait ses volontés à la pègre new-yorkaise, a été « descendu » à la mitrailleuse par la police, un dimanche soir après une lutte impitoyable. Même le cinéma de la grande époque n'avait jamais encore déployé une telle mobilisation de policiers, ni dépensé autant de munitions pour s'emparer d'un homme résolu à se défendre jusqu'à la mort et barricadé dans une petite chambre d'un grand immeuble.

Il y a huit jours, Robles sortait de prison. Il profita de ses premières heures de liberté pour assassiner Joseph Aronowitz, membre d'un gang rival, pour l'empêcher de faire des révélations au cours d'un procès qui doit s'ouvrir prochainement.

Deux détectives l'arrêtèrent. Le « tueur » ne leur résista pas. Au contraire, il se montra résigné, ce qui endormit la méfiance des policiers.

— Je vais enfiler mon manteau, leur dit-il, et je vous suis.

Du manteau, il tira un revolver. En l'espace d'un éclair, il eut désarmé les policiers et pris la fuite.

Un quart d'heure plus tard, il tombait dans un filet de policiers, mais avec un brio étonnant, parvenait une seconde fois à leur échapper.

L'alerte générale fut donnée à New York. 20 000 inspecteurs et détectives furent mis sur le pied de guerre. Ils reçurent l'ordre d'abattre le tueur, dès qu'ils le verraient. Le public lui-même fut averti qu'un homme dangereux tentait d'échapper à la justice. Son signalement fut communiqué par toutes les radios. Un hélicoptère, une cinquantaine de cars-radio se mirent en chasse. Le quartier de Harlem fut fouillé de fond en comble. Pendant le cours d'une projection, une salle de cinéma fut éclairée de toutes ses lumières, chaque spectateur fut examiné de près. Une autre fois, une station de métro fut cernée. Toute personne de type basané, aux yeux chafouins, dut quitter la rame et se soumettre au contrôle policier.

On apprit enfin que Robles était réfugié dans une chambre d'un immeuble de la 112<sup>e</sup> Rue. Un siège en règle fut entrepris. Aux policiers, se joignirent les pompiers. L'opération dura plusieurs heures, attirant aux alentours, chaque minute, un peu plus de monde. 10 000 personnes criaient dans la rue, mêlant leurs voix angoissées aux hurlements des sirènes, à l'éclatement de grenades lacrymogènes, aux cisaillements des mitraillettes.

Pour échapper, Robles usa d'une dernière ruse. Il demanda une suspension d'armes, pour pouvoir se confesser. Les policiers firent la sourde oreille. Plus tard, il pria qu'on lui laissât le temps d'écrire une lettre.

Soudain, à 5 h. 10 du matin, les rafales de mitraillettes se turent. Un silence impressionnant régnait dans la chambre du tueur. Les policiers attendirent 20 minutes avant de s'y risquer.



## **Redresseurs**

de tout genre pour chaque usage

**Chargeurs pour batteries d'automobiles**  
**Chargeurs pour chariots électriques**  
**Chargeurs pour lampes à main, etc.**

**Redresseurs pour électrochimie, galvanoplastie.**  
**Réparations de tous systèmes.**

## **WALTER BERTSCHINGER**

Fabrique d'appareils électriques

Case postale 941

LUCERNE (Suisse)

Téléphone (041) 2 75 74

## **GOLAY FILS & STAHL**

PLACE DES BERGUES 1

GENÈVE

(Pas de succursale)

**HORLOGERS**

ET

**JOAILLIERS**

DEPUIS

**1837**

**118 ANS DE RÉPUTATION**

## **COFFRES-FORTS**

## **CHOLLET S. A.**

1, rue du Grutli **GENÈVE** Tél. 24 48 13

**FABRICATION - TRANSPORT**

**LOCATION - RÉPARATION**

**CLÉS TOUS SYSTÈMES**

Quand ils entrèrent, Auguste Robles, le Dillinger 55, agonisait. Un prêtre, accouru, eut juste le temps de lui administrer les derniers sacrements.

#### COMPORTEMENT SUSPECT

Sur la Rambla, la grande avenue de Barcelone, un gendarme arrêta un détenu qui s'était évadé d'une prison en habits féminins. Son chef loua l'attention avec laquelle il avait observé les passants et pensa qu'il avait reconnu le détenu parce qu'il était mal rasé. « Nullement, répliqua le gendarme, ce qui m'a paru suspect, c'est que cette « dame » a passé devant les vitrines de trois magasins de parfums, quatre maisons de mode et deux boutiques bien achalandées sans s'arrêter et sans même y jeter un regard ».

#### À TÊTE BAISSÉE DANS LA SOURICIÈRE

Poursuivis à travers Londres par 13 voitures de police, 4 bandits perdirent une roue de leur voiture en frôlant les murs de la « Tour de Londres », l'ancienne forteresse qui gardait l'accès de la Tamise et qui renferme aujourd'hui les fameux joyaux de la Couronne. Les bandits, obligés de quitter leur véhicule, ne trouvèrent rien de mieux que de chercher refuge à l'intérieur de la Tour. La sentinelle, habituée à voir de nombreux touristes, les interpella selon la formule consacrée par la tradition, ce qui n'impressionna nullement ces étranges visiteurs. Toutefois, quand quelques instants plus tard ils se virent environnés par un détachement militaire, bayonnette au canon, comprenant des chiens de garde et de nombreux policiers, et qu'ils aperçurent, sur la Tamise, trois chaloupes de la brigade fluviale, nos bandits se rendirent compte qu'ils s'étaient précipités dans une véritable souricière.

#### DANS LE MONDE... DES PRISONS

##### « PRISONNIÈRE DE L'AMOUR »

Chicago, le 18 avril 1955. — Dans la prison de district de Chicago était détenue Mme Alma Ferguson, âgée de 52 ans, que le Chicago Sun Times a appelée « prisonnière de l'amour ». En 1949 elle fit la connaissance de M. Roy Ferguson et cohabita avec lui, bien qu'il soit déjà marié. Sa première femme, Thérèse, obtint par la suite le divorce. Non contente de ce résultat, elle actionna Alma pour « aliénéation d'affection » et obtint 25.000 dollars de dommages-intérêts. Le nouveau couple Ferguson n'ayant pas les moyens de payer cette somme, la première Mme Ferguson recourut à d'autres moyens pour se faire compenser son amour perdu.

En Illinois, un défendeur qui perd une action en dommages-intérêts et ne paye pas son dû peut être emprisonné, « s'il y a malice dans son méfait ». La plaignante ayant maintenu qu'Alma avait « malicieusement détourné

les affections de Roy », elle obtint l'incarcération de sa rivale, payant de gaité de cœur les frais de détention, qui se montent à 1 dollar pour l'admission et 3,50 dollars de pension hebdomadaire. Alma peut être détenue au maximum 6 mois. Thérèse a déclaré à la presse qu'elle ne savait pas encore si elle utiliserait ses prérogatives jusqu'au bout.

#### UNE MÉTHODE PÉNITENTIAIRE TRADITIONNELLE ET ÉCONOMIQUE

Etonné de voir que le village d'esquimaux de Point Barrow (Alaska) n'avait que très rarement recours à la maison de détention préventive, située d'ailleurs à des centaines de kilomètres du village, un directeur-adjoint du Bureau fédéral des prisons se rendit sur place, en vue de se renseigner auprès des indigènes sur leurs conditions de détention après leur arrestation. Il rapporte : « Nous découvrîmes une nouvelle et ingénieuse méthode de détention. Le Conseil du village invoque une ancienne coutume d'ostracisme du clan. Le délinquant a accès aux caves de glace de la communauté villageoise pour se pourvoir en viande de phoque et de baleine. Mais il ne peut pas participer à d'autres activités. Des amis refusent de lui parler. Les enfants l'ignorent. Il est totalement séparé de la vie sociale du village. Dans de très rares cas, le délinquant est placé dans une salle de l'école du village. Pour l'esquimau, sensible, la méthode est aussi efficace que l'Alcatraz. »

#### LA DIRECTION DE LA PRISON ENCOURAGE DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés à des publications par des détenus de la prison d'Etat du Sud-Michigan leur rapportent environ 12 000\$ par an. Cette activité créatrice est vivement encouragée par l'Administration de la prison. Les manuscrits sont examinés avant l'envoi par un comité de détenus, sous la surveillance du dit département. Le directeur de celui-ci a précisé qu'aucun détenu-auteur n'a été impliqué dans la grande révolte de 1952, qui causa des dommages se montant à 1.500 000 dollars.

#### BAGNE FLOTTANT, « LA MARTINIÈRE » VA ÊTRE DÉMOLI

La Rochelle, 16 mars 1955. — Construit en 1911 en Angleterre pour le compte d'une compagnie privée qui le cédait, deux fois par an, à l'administration pénitentiaire, le célèbre bague flottant « La Martinière » va être remorqué à Saint-Nazaire pour y être démoli.

Autrefois, ce bâtiment embarquait à Saint-Martin-de-Ré les forçats qui allaient purger leur peine en Guyanne.

#### DES FLEURS DANS LES PRISONS BRITANNIQUES

Londres, 7 février. — La commission de supervision des prisons anglaises a décidé que désormais les détenus pourront décorer leurs cellules avec les fleurs que leur apporteront leurs visites.



Rappelons que c'est une montre RECORD de luxe qui a récompensé le lauréat  
du Grand Prix de la Nouvelle policière 1954

# La Résidence

Florissant 11 - Tél. 24 13 80 (8 lignes)

**GENÈVE**

**HOTEL  
RESTAURANT  
BAR**

Grands et petits salons pour réceptions  
180 lits - 60 salles de bains  
Téléphone dans toutes les chambres  
Deux tennis - Parc pour autos

*Arrangements pour familles*

## **AUTOHALL SERVETTE S.A.**

Rue Liotard 48 bis - Tél. 33 36 50



*Distributeurs*

*officiels :*

**GENÈVE**

## **AUTOHALL METROPOLE**

Rue d'Italie 6 - Tél. 25 43 18

## A TRAVERS LE MONDE... DES FAITS DIVERS

### UTOPIE, ROMAN POLICIER... OU PERSPECTIVES NOUVELLES POUR LA POLICE SCIENTIFIQUE ?

Sous le titre « Les miroirs pourraient restituer les images anciennes », l'hebdomadaire France-Dimanche a publié l'étonnante chronique suivante de Pierre Devaux, qui, sans doute, intéressera nos lecteurs, professionnels ou profanes.

#### Un fait divers révélateur

Le 23 septembre 1878, dans un pré de la Nièvre, dix-huit bœufs s'étaient abrités sous des arbres, au cours d'un orage, le long d'une clôture en fil de fer. La foudre frappa un arbre, suivit le fil métallique et les dix-huit bœufs tombèrent foudroyés d'un seul coup.

Or, en dépeçant les bêtes, on fit une découverte singulière. Au fond des yeux de l'une des victimes, on trouva le paysage nivernais photographié sur la rétine comme sur une plaque sensible. L'image était pâle; elle s'effaça rapidement par la décomposition des tissus, mais sans doute eut-il été possible de la « fixer » par des procédés de laboratoire.

#### Les yeux du mort accusent

Un brutal mystère policier devait se trouver éclairci, quelques années plus tard, par une identique « photographie anatomique », en Indochine. Un administrateur ayant été tué sans témoins, les enquêteurs eurent l'idée — sans doute assez peu « légale » — d'extraire les yeux du mort et d'examiner les rétines au microscope. Sous un éclairage convenable, l'image apparut; on put distinguer, paraît-il, la silhouette du boy assassin, brandissant une arme... La mort avait été instantanée et la dernière vision de la victime était demeurée fixée sur le tissu mourant de la rétine.

Bien entendu, les auteurs de romans policiers se sont emparés de la méthode ! Il ne m'est pas interdit de rappeler que j'ai montré, dans mon roman Uranium, un savant « développant » les yeux d'un cadavre pour faire apparaître l'image du meurtrier. Malheureusement, les yeux ont été truqués au frigorifique de la Morgue et...<sup>1</sup> Mais revenons à l'actualité.

#### Le mécanisme de la vision humaine ressemble à la télévision

Comment s'explique cette « photo spontanée » au fond de l'œil ? Fort simplement, et la vérité est qu'elle n'a rien d'exceptionnel. Persuadons-nous que la rétine vivante qui forme le fond de notre œil, ne cesse d'enregistrer les

<sup>1</sup> Voir sur ce sujet l'article de M. Bobst: L'expression du visage après la mort peut-elle avoir une signification en criminologie ? *Revue de criminologie et de police et technique*, 1952, vol. 2, page 186.

images que projette sur elle le cristallin et de les « oublier » sitôt après les avoir transmises au cerveau par le nerf optique.

Une image photochimique qui s'efface aussitôt, tout en se transmettant au cerveau par les 500 000 fibres optiques, tel est à peu près le « mécanisme » de la vision humaine, qui ressemble curieusement à celui de la télévision

La « vision crépusculaire », c'est-à-dire en faible lumière, est assurée par une substance particulière, le pourpre rétinien du pourtour de la rétine, qui se trouve... sous la dépendance du foie. Voilà pourquoi, en cas de défaillance hépatique, vous êtes averti par une mauvaise vision dans la demi-obscurité !

Une application extraordinaire, la « vision renversée », permettant la photographie de la pensée, a été envisagée récemment par des chercheurs anglais et italiens. Voici ce dont il s'agit. C'est un principe général de la « physiologie des sensations » que tout organe vivant, quand on l'excite, réagit sous forme d'un essai de réponse. Par exemple, l'oreille « s'accorde » avec le son qu'elle écoute.

#### La pensée devient visible

Chez certaines personnes hypnotisées ou ultra-sensibles, la réponse devient visible, c'est la pensée qui s'exprime au dehors. Déclarez au sujet que vous allez lui poser un vésicatoire et bornez-vous à mettre en contact avec sa peau... un papier mouillé: la peau rougira, dites-lui qu'il a été brûlé, la peau se soulèvera en cloque ! Ainsi, l'idée de la brûlure, partant du cerveau et cheminant « à rebours », est venue agir sur la peau.

— Pourquoi, se sont dit les psychologues, les pensées qui traversent notre cerveau ne viendraient-elles pas se peindre — fugitivement — sous forme d'image sur nos rétines ?

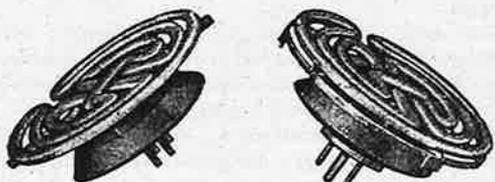
#### Comment on photographie les rêves

Photographier la pensée ! L'expérience méritait d'être tentée, mais avec quelques précautions.

Les ophtalmologistes savent aujourd'hui examiner et photographier la rétine humaine, dans les yeux vivants, au moyen d'une sorte de lunette à éclairage intérieur qu'on appelle le rétinographe. Mais si l'on opère sur des yeux ouverts, il est clair qu'on trouvera sur la rétine l'image du monde extérieur, en l'espèce l'opérateur et son appareil ! Il est donc nécessaire d'opérer sur des yeux fermés, à travers les paupières.

Le physicien Calderon a utilisé à cet effet les rayons infra-rouges, qui ont la propriété de permettre la photographie à travers les obstacles minces; issus d'un petit projecteur, ces rayons traversent les paupières, viennent toucher la rétine puis retraversent les paupières pour venir agir sur la plaque photographique.

Le système, avouons-le, ne paraît pas sans reproches; il fait songer à un spectateur qui prétendrait... éclairer la projection avec sa lampe de poche ! Il a néanmoins donné des résultats pour la photographie des rêves.



*Si vous voulez sur votre cuisinière électrique un chauffage rapide et vif mettez un foyer tubulaire blindé*



*En vente dans toutes les maisons d'électricité*

## MÉTALLURGIE DU NICKEL

S. A. AU CAPITAL DE 62.500 000 FR\$

26, rue Lafayette, PARIS 9<sup>e</sup> - Tél. TAI 46-60

# SADE

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE  
DES DISTRIBUTIONS D'EAU  
Sté An. au Cap. de 270.000.000 fr.  
Siège social : 28, rue de la Baume  
Tél. : ELY. 61-10 à 13 PARIS-8<sup>e</sup>

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE DISTRIBUTIONS  
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Exploitation et entretien de services publics d'EAU et d'ÉGOUTS

### ÉTUDES - PROJETS - TRAVAUX

FORAGES - CAPTAGES - CANALISATIONS - Branchements - Compteurs  
Appareils publics - Filtration - Stérilisation - Pompes - Réservoirs  
Succursales : Arras, Cherbourg, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Monaco  
Nevers, Piennes (M.-et-M.), Rennes, Rouen, Toulon

COMPAGNIE CONTINENTALE DU

# PÉGAMOÏD

FABRIQUE DE SIMILOID  
POUR RELIURE,  
CARTONNAGE, GAINERIE

58, rue Charlot

PARIS (3<sup>e</sup>)

Tél. : ARChives 24-05

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS

## CODEL

9, RUE ARSÈNE-HOUSSAYE, PARIS 8<sup>e</sup>

Téléphone: WAGram 13-61

PLANNING  
ORGANISATION GÉNÉRALE

FABRIQUE DE SCIES CIRCULAIRES

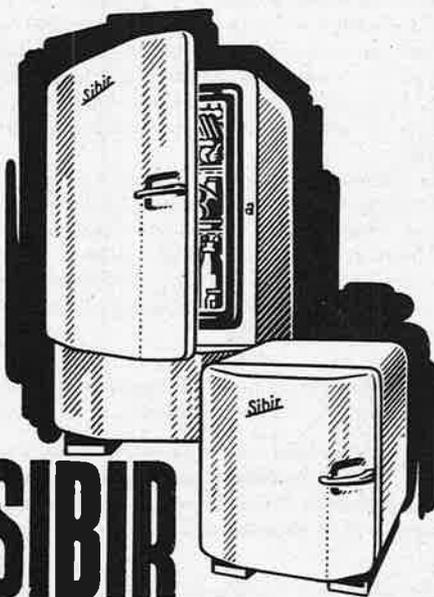
## PAILLER & RAMEAU

de 100 mm à 800 mm de diamètre

113, rue Sadi-Carnot BAGNOLET (Seine)

Téléphone : AVRON 27-19

LA REFRIGERATION ELECTRIQUE



# SIBIR

METAP-ST. LOUIS-WERHIN

*ses deux modèles économiques*

Appliqué sur les paupières d'une femme endormie, durant un quart d'heure, l'appareil Calderon a donné des « négatifs » où l'on reconnaît fort bien les personnages, tandis que le décor demeure un peu flou.

#### Un étrange souvenir de mariage

Photographier le passé peut paraître un exploit plus irréalisable encore. Un expérimentateur anglais, M. Delawar, y est cependant parvenu par un système analogue à celui de Calderon. Il est en effet nécessaire de disposer d'un témoin ayant vu la scène passée que l'on désire photographier. Celui-ci est prié d'évoquer fortement, dans sa pensée, l'image de la scène ; et c'est cette scène, réapparue sur les rétines, que l'on a hâte de photographier... M. Delawar aurait pu ainsi obtenir une bonne photographie de son propre mariage, qui avait eu lieu vingt ans auparavant !

Plus extraordinaire encore est la découverte du docteur Schlitzly, de la Faculté de Georgetown, aux États-Unis, qui aurait découvert, dans les « territoires optiques » du cerveau un véritable réservoir à images où s'emmagasinaient toutes les visions de notre vie.

#### Cette silhouette?... Louis XIV !

Les modestes miroirs de nos appartements, « contemporains inanimés » de notre vie pourraient eux-mêmes, s'il faut en croire des recherches récentes, restituer les images qu'ils ont « vues » au cours de leur carrière. La réflexion de la lumière, en effet, se traduit par un trouble du mouvement des électrons entourant les atomes qui forment le « tain » réfléchissant du miroir ; et ce trouble, demeuré permanent (?), autoriserait une « résurrection » des images grâce à des procédés scientifiques convenables... A quand la majestueuse silhouette de Louis XIV réapparue dans les miroirs de Versailles, ou des spectacles plus secrets, mais pleins de grâce, s'exhalant du miroir de la Pompadour ?

#### DÉTECTEURS DE MENSONGES

Dans son excellente chronique, Pierre Devaux examine dans le *Figaro* le problème des « détecteurs de mensonges ou mieux indicateurs d'émotivité ». Nous rappelons à ceux que le sujet intéresse l'étude publiée en 1948 dans notre revue, « Méthode scientifique pour déceler le mensonge » par John E. Ried, du Chicago Police Scientific Crime Detection Laboratory. (Revue de criminologie et de police technique, 1948, vol 2, p. 112).

Pour confondre ses détracteurs, le bouillant sénateur MacCarthy avait proposé que ses adversaires, ainsi que lui-même, soient soumis à l'épreuve... robotienne et impartiale du Lie Detector, le « détecteur de mensonge ».

Sur cette rive de l'Atlantique, la proposition paraîtrait facétieuse. Mais il ne faut pas oublier qu'aux États-Unis cette sorte d'appareil est d'un emploi relativement fré-

quent. « Indicateurs d'émotivité », de sincérité, d'inconscient paisible, sont des accessoires courants de l'« orientation professionnelle », voire des enquêtes policières.

#### Comment fonctionne le « Lie Detector »

« J'entendrai des regards que vous croirez muets ! » dit Néron, menaçant, à Junie. Les détecteurs modernes puisent leurs renseignements à des sources plus profondes, voire plus animales ; ils enregistrent en effet les troubles physiologiques (nerveux, sanguins, chimiques) provoqués chez le patient par les diverses formes d'émotion.

Le Lie Detector classique se présente comme un simple coffret contenant trois appareils familiers aux médecins : un enregistreur de pulsations cardiaques, un indicateur de la pression sanguine et un enregistreur respiratoire de Marey. Les deux premiers sont reliés par des tubes souples à des bracelets fixés aux poignets ; l'appareil respiratoire est connecté à un coussin pneumatique fixé sur la poitrine.

Le « questionneur » — l'étymologie tragique est ici de rigueur — est remplacé... par un haut-parleur qui récite imperturbablement une suite de mots. La plupart sont puisés dans le dictionnaire, mais quelques-uns, à dessein ont été choisis comme ayant trait à l'affaire en cours ; ce seront, par exemple, le nom de la victime, celui de la ville où le crime a été commis, etc.

L'appareil enregistre non seulement le délai de réponse, mais les plus secrètes réactions intérieures du sujet interrogé. Il ne suffit pas de répondre sans hésitation, il faut encore demeurer imperturbable en dedans de soi... ce qui est impossible !

#### Un assassin démasqué

Les Américains, qui aperçoivent tout comme nous les dangers de ces méthodes « mécanisées », ont grandement perfectionné les formes d'interrogatoire. Ils s'efforcent — en principe — de distinguer l'« effort de mensonge » de l'émotion d'un innocent injustement soupçonné.

Y sont-ils entièrement parvenus ? On peut en douter. Lors de l'emploi du Lie Detector à l'usine atomique d'Oak Ridge, pour dépister les espions, les ingénieurs et techniciens furent tellement émus en s'asseyant devant la machine que, si l'on s'en était fié à l'enregistrement, tous auraient été coupables !

Il existe d'autres méthodes, qui ont vu le jour en Europe, et qui sont basées sur les phénomènes électriques dont notre corps est le siège, ainsi que sur les ondes cérébrales.

Le Dr Guelma, de Strasbourg, a construit un appareil détecteur fonctionnant par mesure de la résistivité électrique de la peau. Citons encore Racine : « Le voici, vers mon cœur tout le sang se retire », ce vers expressif correspond à une réalité physiologique, la contraction des vaisseaux superficiels qui accompagne généralement une émotion « contenue ». Guelma place sur les poignets

(Suite page 27.)



UN SIÈCLE D'EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE

# GÉVELOT

**Les cartouches françaises de réputation mondiale**  
**En vente chez tous les armuriers**

*Les marques suivantes également fabriquées par Gévelot :*

Aquila 2 . . . E. Mayor, Genève  
 Skeet-Genève  
 Mayor . . . . A. Mayor, Lausanne  
 Maximum . . . Pfeffertlé & C<sup>o</sup>, Sion  
 Skeet . . . . .

Wolhauser . . L. Wolhauser, Fribourg  
 Pilatus . . . . K. Zimmermann, Lucerne  
 Spezial . . . . G. Widmer, Saint-Gall  
 Diana . . . . . R. Burcher, Zurich

## Jacques Bordier & Cie

RÉGIE D'IMMEUBLES

Vente - Achat  
Hypothèques - Assurances

Rue du Vieux-Collège 8 - Genève - Tél. 25 33 84

RESTAURANT - SNACK BAR

*Nyffenegger*

LAUSANNE / PLACE ST-FRANÇOIS 2

## CAFÉ DE LA BOURSE

Place du Marché, CAROUGE

**Son menu très soigné à fr. 6.50**

ainsi que ses spécialités: Rognons flambés,  
Amourettes, Gratin dauphinois, Grillades

Salle pour sociétés et banquets

Téléph. 24 21 49

P. VOUILLOZ

## Autos-Négoce

F. VANNUCCHI - Tél. 25 44 51



Achat - Vente  
Echange  
Pièces de rechange  
Pneus d'occasion

Ch. de la Queue-d'Arve (pr. Tivoli) - GENÈVE

## "ELDORADO"

Armes - Coutellerie - Pêche - Chiens  
Equitation - Arc

R. GRANGER, ex-vendeur de la Maison Mayor

11, rue Cornavin GENÈVE Tél. (022) 32 44 28

## David Hess-Stube

Hotel Bahnhof BADEN

**Vous y trouverez un milieu choisi, une  
cuisine soignée et une cave bien garnie**

Tél. (056) 276 60 H. Reitingger-Barmettler

## TRANSPORTS INTERNATIONAUX AGENCE DE VOYAGES



**H. Ritschard & Cie. S.A.**

18, place Cornavin - GENÈVE - Téléphone 32 80 30  
34, av. de la Gare - LAUSANNE - Téléphone 23 55 55

Transports terrestres  
maritimes et aériens  
Agence en douane  
Camionnages - Entrepôts  
Déménagements  
Billets de chemins de fer  
Passages maritimes  
Passages par avion  
Croisières - Excursions  
Voyages à forfait  
Réservations d'hôtel  
Change - Assurances

la *J*oie d'acheter  
AU GRAND PASSAGE

GENÈVE



HORLOGERIE DE LA PAIX

**F. FATIO**

21, quai des Bergues  
Téléphone 32 41 23

\* \* \*  
*La Montre de Genève Le Bijou de Genève*

\* \* \*

**Réparation - Transformation**

Agent de ZENITH - FAVRE - LEUBA - BAUME  
& MERCIER - ERNEST BOREL -  
MARVIN - DOXA - NIVADA -  
MOVADO, etc.

**Pendules et Réveils**

ZENITH - IMHOF - ROSEMONT -  
LOOPING - CYMA - ORIS, etc.

du sujet deux compresses salées, conductrices, reliées à un montage électrique à pont de Wheastone; le galvanomètre du pont est placé sous les yeux du juge d'instruction.

Pour son coup d'essai, l'appareil permit de démasquer un assassin qui avait tué une femme de plus de vingt coups de couteau. L'aiguille demeura pratiquement au zéro pour des mots indifférents, tels que « pomme » ou « chausure » (sic); elle monta au chiffre 10 quand le juge prononça le nom de la victime, à 11 pour la brusque interpellation « Vous mentez », à 20 quand on prononça le mot de « meurtre » et à 22 pour ceux de « peine capitale » !

#### Les ondes cérébrales

Ici encore le danger d'effrayer un innocent n'est pas exclu... même sans la mise en scène spectaculaire dont les techniciens américains se croient obligés d'entourer ces opérations « psycho-chirurgicales ». Il se trouve sinon supprimé, du moins atténué avec l'emploi des ondes cérébrales.

Découvertes par Hans Berger, d'Iéna, ces ondes peuvent être captées au moyen d'électrodes enfoncées dans le cerveau, comme fit Cannon pour le chat, en piquant des aiguilles inoxydables dans le cuir chevelu, ou, plus bénignement encore, au moyen d'une simple antenne tendue à petite distance du crâne, comme l'a indiqué Cazzamali.

Les tracés obtenus, universellement connus aujourd'hui sous le nom d'« électro-encéphalogrammes », fournissent aux physiologistes et aux médecins de précieux renseignements, par exemple avant une intervention chirurgicale dans le cerveau. A la Salpêtrière existe un appareillage de grande envergure, permettant d'obtenir le diagramme des ondes du sujet sur l'écran d'un oscillographe cathodique.

Comme « indicateur d'émotions », le détecteur d'ondes cérébrales a ses mérites. Témoin cet exercice, classique dans les universités américaines, qui consiste à faire faire une opération « de tête » par le sujet. On distingue parfaitement, d'après les mouvements de l'aiguille sur le cadran, s'il est sûr du résultat qu'il annonce.. ou s'il recommence sournoisement l'opération dans sa tête pour vérifier un résultat qui lui paraît douteux !

Cazzamali affirme que l'on peut aller plus loin encore et distinguer, par exemple, chez le sujet, de la rêverie sans objet, de la colère, de la rhabdomancie (exercice de radiesthésie), de la jalousie, de l'enthousiasme patriotique, de l'amour... L'indiscrétion des appareils électroniques est décidément sans limites ! Et les cybernéticiens de l'école « cérébrale » — Ashby et ses émules, en particulier — auraient sans doute d'importantes découvertes à faire, en analysant « en séries de Fourier », grâce à l'oscillographe, ces délicates efflorescences de la pensée et de la sensibilité humaines.

#### ORIGINE DE LA TOXICOMANIE PARISIENNE

D'une enquête sur le trafic des stupéfiants faite à Paris, il résulte que pour le 40 % des intoxiqués, la

toxicomanie est d'origine thérapeutique. C'est dire que près de la moitié des intoxiqués le sont devenus après un premier contact avec les stupéfiants à l'occasion d'un traitement médical prescrit par un médecin. Cette enquête a aussi révélé que sur 356 cas masculins, 56 toxicomanes étaient des médecins.

#### LES MALADIES MENTALES AUX ETATS-UNIS

La moitié des malades hospitalisés aux Etats-Unis sont des malades mentaux, affirme une étude effectuée par un groupe spécialisé de la commission Hoover.

Six pour cent de la population, soit neuf millions de personnes, ajoute le rapport, souffrent d'affections mentales et dix pour cent d'entre elles doivent être internées.

Cette année, deux cent cinquante mille nouveaux patients seront admis dans les asiles d'aliénés. Leur nombre s'accroît de dix mille chaque année.

Le rapport indique que ces malades coûtent actuellement 1 milliard de dollars au contribuable américain sans compter les pertes impossibles à évaluer en « énergie humaine ».

#### L'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE AUX ETATS-UNIS

Washington, 2 mars 1955. — L'arrestation récente à New-York de trois individus convaincus d'avoir installé des tables d'écoute sur les lignes téléphoniques d'une certaine d'abonnés a soulevé devant l'opinion le grave problème du « wire tapping ». Des millions d'Américains se demandent désormais si leurs conversations ne sont pas écoutées, soit par leurs concurrents, soit tout simplement par des maîtres chanteurs. La pratique de l'écoute téléphonique a en effet pris des proportions démesurées, si l'on en croit l'hebdomadaire Newsweek, qui dénonce cette atteinte aux libertés individuelles.

Officiellement, les écoutes doivent être autorisées par un ordre du tribunal, mais il arrive que la police prenne officieusement l'initiative d'écouter les conversations pour faire avancer ses enquêtes. Malheureusement, le développement de l'électronique a permis à une quantité d'individus sans scrupules de pratiquer l'écoute téléphonique à des fins inavouables. Des bookmakers, des avocats marrons, des businessmen avides de connaître les secrets de leurs concurrents, utilisent ces écoutes clandestines qu'aucune loi fédérale n'a pu encore contrôler.

Il existe bien un règlement qui interdit l'interception et la divulgation d'une communication téléphonique. En fait l'interprétation administrative de cette loi fédérale de 1934 est que le délit n'est commis que lorsque la communication interceptée est « divulguée » à des tiers.

Une sérieuse controverse se prépare entre partisans et adversaires de la création d'une nouvelle législation pour combattre les « écouteurs » clandestins. La police est réservée, car elle n'entend pas que soit limité son droit d'écouter les conversations des suspects; au demeurant, fait-elle valoir, les documents enregistrés ne peuvent actuellement être admis comme preuves devant les tri-

**GRANDE CULTURE DE ROSES**

Fleurs coupées



**FERNAND POUIGNIER**

ROUTE DE TROINEX 19

TÉL. 24 43 26

REPRÉSENTANT :

**C. VONTOBEL**

RUE DU MARCHÉ 40

**GENÈVE**

**Edouard Chamay S. A.**

Gérance de fortunes mobilières  
et immobilières . Toutes assu-  
rances aux meilleures conditions  
Prêts hypothécaires . Expertises  
Vente et achat d'immeubles

Tél. 25 22 17 - GENÈVE - Rue du Rhône 29

**Coppet**

**ARTICLES DE VOYAGES-MAROQUINERIE**



**GENÈVE 13, rue de la Confédération, 13**

**Apéritif  
à la gentiane**

**SUZE**

**l'ami  
du connaisseur**

bunaux. Il s'agit simplement de ne pas désarmer les enquêteurs dans leur chasse aux criminels et aux espions. D'autres, au contraire, soulignent que laisser les choses en l'état, autoriser et légitimer la table d'écoute, c'est encourager tous les abus et finalement miner les fondements d'une société libre et démocratique.

Certes, pour les spécialistes d'écoute, le métier est intéressant. Chargés de l'installation des tables ou des micros placés dans les endroits les plus inattendus, ils peuvent gagner de 50 à 150 dollars par jour.

L'aspect le plus déconcertant du problème est qu'une grande partie du public et des parlementaires paraissent s'être résignés à cette présence invisible d'un troisième homme sur leurs lignes. Selon Newsweek, le sénateur McCarthy ne parle au téléphone qu'en faisant couler de

l'eau dans l'évier ou en frappant son récepteur avec un crayon, ce qui générerait considérablement le travail des « écouteurs ».

L'an dernier le sénateur Morse et ses invités se livrèrent à une minutieuse recherche à quatre pattes des microphones avant de commencer leurs discussions.

Enfin il arrive qu'un fonctionnaire suggère une promenade dans un parc plutôt qu'une rencontre dans son confortable bureau. On rit cependant. Un homme politique a pris l'habitude de répondre aux appels téléphoniques par un narquois « Bonjour tout le monde... ».

L'humour paraît en effet être pour le moment le seul moyen de défense contre cette affligeante maladie du siècle et qui annonce l'âge « orwellien » où l'individu sera vu et entendu où qu'il se trouve...  
Le Monde

---

## SALON INTERNATIONAL DE LA POLICE

Le comité des Salons artistiques de la police organise sous l'égide de l'Amicale nationale des policiers, Anciens combattants, déportés, prisonniers et résistants à Paris, au Grand-Palais, du 17 juin au 16 juillet, deux grandes manifestations artistiques :

Le Salon international de la police, et l'exposition mondiale : Le faux dans l'art et dans l'histoire.

Elles sont placées sous le haut patronage du Président de la République et de MM. les Ministres de l'Intérieur, des Beaux-Arts, des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Industrie, des Anciens combattants, de la France d'Outre-Mer, de MM. le préfet de police et le directeur général de la Sécurité nationale, ainsi que celui de M. le Secrétaire général de la République Française à l'UNESCO.

Le Salon international de la police comprend toutes les œuvres artistiques des policiers français (Sûreté nationale, Préfecture de police, Police d'Outre-Mer), et les policiers étrangers affiliés à l'Interpol.

De nombreuses œuvres ont été amenées de Suisse, de Belgique, d'Angleterre, de Hollande, du Japon, d'Autriche (peintures, aquarelles, dessins, sculptures, objets d'art, photographies, tapis).

Le Faux dans l'Art et dans l'Histoire est une exposition très importante.

L'année dernière, du 13 au 27 février, le comité avait organisé dans une galerie privée, le premier « Musée » des faux. Ce timide essai eut un succès triomphal.

Il a été constaté que cette innovation ne répondait pas seulement à une passagère et superficielle curiosité, mais bien à un profond désir de pouvoir juger, confronter et s'instruire.

Aussi, encouragés par l'intérêt que cette manifestation a suscité dans tous les milieux artistiques, les organi-

sateurs ont voulu la renouveler, à l'échelon international, et dans le cadre prestigieux du Grand-Palais.

Les concours les plus qualifiés ont été apportés par les organismes officiels d'Etat, les groupements professionnels, culturels, artistiques du « Monde Artistique » français et étranger, les collectionneurs et amateurs d'art.

L'Exposition est répartie en 17 pièces à 6 faces d'exposition avec deux salles de réception et de conférences.

Elle comprend :

1. Peinture : 250 œuvres sur bois ou sur toile.

Deux œuvres du génial faussaire Van Meegeren sont exposées : Le Lavement des pieds et la Dame à l'épingle. Deux faux Vermeer devenus célèbres.

Les faux dessins de Millet, de Barbizon.

Soixante et une copies « anciennes » de La Joconde se trouvent, paraît-il, réparties dans le monde. Des recherches difficiles et longues ont dû être effectuées pour les recenser et les découvrir. Un certain nombre est présenté autour de la vraie Joconde de Léonard de Vinci.

De nombreux tableaux anciens de l'exposition d'Amsterdam « Vals of Echt » figurent à l'exposition, aimablement prêtés par les musées et collectionneurs étrangers d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, de Suisse et d'Allemagne.

Parmi les peintures retenues, citons des œuvres de : F. Angelico, Lippo Vanni, Greco, Ioni, Rembrandt, de primitifs flamands, italiens et allemands, Constable, Bronckgeest, V. de Velde, Maratti, Wijsmuller, Hodler, Segantini, Durer, Courbet, Cézanne, Corot, Daumier, Dufy, Degas, Boudin, Renoir, Marquet, Jonckind, Forain, Manet, Monticelli, Toulouse-Lautrec, Lebourg, Gauguin, Monet, Millet, Marie Laurencin, Utrillo, Vlaminck, etc.

Des démonstrations scientifiques sont faites sur certaines œuvres par les laboratoires du Louvre, de la police